



Le 24 septembre 2014

## Quelques bonnes raisons pour les journalistes de voter CGT

**Pour une information libre et indépendante, digne des téléspectateurs et des personnels de France télévisions.**

Envoyer des journalistes SNJ-CGT siéger dans les instances, c'est combattre le fatalisme de la direction à laisser se dégrader les contenus des éditions d'info et s'opposer à la diminution des rendez-vous d'info sur les chaînes de FTV.

**Les élu-e-s journalistes CGT s'engagent à lutter avec vous pour renforcer l'info sur les antennes premium et sur le web.**

Des journalistes SNJ-CGT dans les instances, c'est aussi l'assurance que les combats seront menés pour exiger les moyens et les conditions de travail indispensables à une information citoyenne, indépendante, pluraliste, croisée et vérifiée.

**C'est l'assurance de voir se poursuivre les batailles pour :**

- Des projets éditoriaux dignes de l'esprit de service public,
- La revalorisation de l'enquête et du dossier,
- La résistance aux pressions – internes et externes – concernant les contenus,
- Le maintien de l'ensemble des éditions tout au long de l'année,
- le développement de nouvelles émissions (magazines d'info)
- La défense des locales et leur diffusion sur l'ensemble des supports (satellites et boxes)
- Le maintien d'une rédaction nationale au sein de France3
- Un rééquilibrage entre les régions et Paris pour plus d'autonomie éditoriale et de prises d'antenne

**Les élu-e-s journalistes CGT continueront de combattre la dégradation des conditions d'exercice de notre métier par tous les moyens, y compris le recours aux instances de la profession et aux autorités administratives et judiciaires.**

**Ils continueront d'agir pour :**

- Le respect des durées de travail et des compensations prévues en cas de dépassements pour tous les journalistes, quel que soit leur type de contrat ou leur statut hiérarchique,
- Le traitement équitable, en matière d'activité professionnelle et de droit aux congés, entre journalistes au forfait et journalistes aux heures, entre salarié-e-s à temps complet et celles ou ceux à temps partiel,
- Le respect des métiers, loin de tout corporatisme, refusant la généralisation sauvage des polyvalences et poly-qualifications,
- La défense des journalistes soumis aux pressions et aux faits de harcèlement, la dénonciation systématique de ces comportements inacceptables de la part de certains encadrants,
- La reconnaissance des droits des CDD qui sont les mêmes que ceux des CDI ; la requalification des CDD en CDI avec poursuite du contrat de travail,
- Le droit, y compris pour les cadres, de refuser des missions contraires à l'éthique et à la déontologie.
- La défense de notre statut d'auteur salarié,

**Renforcer la présence d'élus-e-s journalistes SNJ-CGT dans les instances DP, CE, CHSCT, c'est une garantie de batailles menées pied à pied pour la dignité de notre profession et de celles et ceux qui l'exercent à FTV.**

CGT France télévisions

7, esplanade Henri de France + Bureau R200 + 75907 Paris cedex 15 + Tél. 01.56.22.88.32/20.04 + Fax. 01.56.22.88.47/20.09 + [www.snrt-cgt-ftv.org](http://www.snrt-cgt-ftv.org) + [www.snj.cgt.fr](http://www.snj.cgt.fr)